

N° 0193 du 20 au 26 Octobre 2015- Prix : 250 F CFA

Commémoration des 35 ans du Barreau du Togo et rentrée solennelle :

## Le Barreau togolais plus revitalisé et rayonnant



Le ministre de la Justice, Pius Agbétomey, coupant le ruban symbolique

**EDUCATION / FILIÈRES BTS :**

## Echecs et...

**L**e brevet de technicien supérieur (BTS) est un diplôme national de l'enseignement supérieur, créé en 1994. Il se prépare normalement en deux années après l'obtention du baccalauréat, soit en cours du jour, soit en cours du soir. Depuis donc une vingtaine d'années, vu l'engouement des étudiants pour ce diplôme, les fondateurs et autres initiateurs de ces établissements ... **Suite page 4**



Le ministre Octave Nicoué Broohm

**ECONOMIE / TRANSPORT :**  
**La certification IOSA remise officiellement à ASKY à Lomé** **P.5**



Le PCA de ASKY, Gervais Djondo, entouré des ministres Gnonfam et Légzim et du DG de l'ANAC

**SOCIAL-HOTEL PALM BEACH - LICENCIEMENT :**  
**"Myrna TABCHOURY cause du tort à notre dignité et c'est du racisme à la limite..."** **P.5**



Mme Foly Essi Natacha, ex employée de l'hôtel Palm Beach

**ECONOMIE / PAUVRETÉ :**  
**Toujours plus de personnes pauvres en Afrique malgré les progrès réalisés en matière d'éducation et de santé**



**P.4**

**EmploiTogo.com**

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.  
**Journalemploi.com Tel 22 20 05 53**

**Météo**

Mardi 20 Octobre 2015  
Matin:  
Ciel nuageux  
24°C  
Après-midi:  
Ciel pluvieux orageux  
30°C

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER  
**N° VERT  
8280**  
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE  
**N° VERT  
8201**  
Renseignements



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

**Nuptia**  
Evenement-ciel

EDITO

De la nécessité de renouveler la classe politique de l'opposition

25 ANS après le début de la lutte démocratique un 05 octobre 1990, l'opposition togolaise peine toujours à réaliser ses ambitions. Elle traîne, elle est inconséquente, elle ne tire pas profit des expériences de lutte. Bref, elle végète.

Telle est la caricature que l'on peut faire de la classe politique de l'opposition. Notre fameuse opposition qui ne sait plus à quel Saint se vouer, tant elle est amateur dans tous les sens et passe le clair de son temps à se quereller inutilement.

Notre opposition a sacrifié les acquis de la lutte démocratique des jeunes étudiants qu'étaient Feu Logo Dossouvi et Doglo Agbelenko sans oublier les Djolévi Yovodevi, Kossi Efoui, etc.

Aujourd'hui, ceux qui prétendent animer cette opposition en sont devenus des professionnels. Ils ont fait de l'opposition un boulot, un job, une carrière. A tort ou à raison, au commun des mortels observateur d'en dire bien de choses.

Aujourd'hui, il est plus qu'urgent de penser à renouveler la classe politique de l'opposition, dans tout son ensemble car les actuels et éternels Opposants ont montré et démontré leurs limites.

Vivement l'alternance à la tête de la classe politique de l'opposition.

Crédo TETTEH

Libre opinion : Par Dr David IHOU

Les maladies des ongles

L'ONGLE est formé de kératine dure, issue de l'invagination de la peau recouvrant la phalange distale. Il repose sur le lit unguéal, par l'intermédiaire duquel il est solidement attaché à l'épiderme. Il pousse à partir de la matrice située juste au-dessous du repli unguéal postérieur et qui s'étend jusqu'à la partie antérieure de la lunule (demi-lune)...

La cuticule correspond à une extension du stratum corneum de la face dorsale du doigt sur la tablette unguéale... L'ongle protège la phalange distale sous-jacente, facilite la préhension des petits objets et contribue à la sensibilité tactile fine...

Plusieurs maladies des ongles peuvent se voir, allant des infections bactériennes, virales, parasitaires à des manifestations unguéales de maladies de la peau et des muqueuses..

A) Pathologie infectieuse

1) Périonyxis aigu

Il s'agit d'une atteinte infectieuse aigue des replis unguéaux postérieurs ou latéraux. Elle est souvent due aux staphylocoques. La lésion est d'apparition brutale, douloureuse, érythémateuse et un écoulement purulent peut se voir. Un traitement à base d'antibiotique anti staphylococcique jugule rapidement la lésion, à moins qu'on ne soit amené à faire une incision avec drainage, dans les cas compliqués, qui peuvent nécessiter une avulsion de la tablette unguéale.

2) Périonyxis chronique

Il s'agit d'une affection chronique des replis unguéaux postérieurs ou latéraux, due le plus souvent à un champignon appelé Candida albicans. Affection fréquente, touchant plus les personnes dont l'activité demande une immersion continue des mains dans l'eau (coiffeur, ménagère, coiffeuse, barman, cuisinier, cousinière, etc.). L'eau ramollit et peut même détruire la cuticule, réalisant un microenvironnement humide et occlusif sous le repli unguéal idéal pour le développement d'un micro-organisme opportuniste et commensal tel que Candida albicans...

Il faut rechercher systématiquement chez ces patients, un diabète sucré. La lésion peut atteindre plusieurs doigts et est indolore en l'absence de surinfection bactérienne. Il existe une tuméfaction érythéma-

teuse des replis postérieurs et latéraux, avec disparition de la cuticule. Plus tard, l'ongle lui-même est atteint, avec apparition de sillons transversaux secondaires à un trouble de la croissance de l'ongle, et traduisant une atteinte de la matrice sous le repli unguéal.

Dans certains cas, la tablette unguéale est colonisée par le Candida albicans, donnant une coloration brune, ou par le Pseudomonas aeruginosa donnant une coloration verte (voir photos 1).



Périonyxis chronique

3) Onyxis dermatophytique

C'est l'atteinte de la tablette de l'ongle par des champignons dermatophytes : Trichophyton rubrum, Trichophyton mentagrophytes, var. interdigitale, Microsporum canis, etc.). Il débute par l'atteinte des bords distaux de l'ongle, qui est par la suite décoloré, épaissi et partiellement détruit. Atteinte des ongles d'une seule main, ou d'un pied, avec parfois onycholyse (séparation de la tablette unguéale de son lit) et hyperkératose sous-unguéale (voir photos ci-dessous)



Onyxis dermatophytique

4) Infections à Pseudomonas

Il s'agit d'une infection d'un ongle normal au départ, ou de la surinfection d'un ongle atteint par Candida albicans ou par un dermatophyte. La coloration verte de la tablette unguéale signe le diagnostic. Pseudomonas aeruginosa est un agent pathogène ubiquitaire, particulièrement fréquent dans l'eau du robinet. La coloration de la tablette unguéale peut être aussi bleue ou noirâtre (voir photo ci-dessous)

Le traitement de toutes ces

lésions mycosiques fait appel à des antimycosiques (surtout en topiques locaux) efficaces à 100 %, à condition de traiter un diabète associé par exemple ou une mycose généralisée chez un sujet porteur de virus HIV Le pseudomonas est guéri par un antibiotique associé à un antimycosique

5) Psoriasis de l'ongle

Chez les patients atteints de psoriasis, les lésions des ongles sont très fréquentes.

Le psoriasis est une affection dermatologique, caractérisée par des lésions érythémato-squameuses siégeant préférentiellement aux genoux, aux coudes, sur les lombes, dans le cuir chevelu, aux paumes des mains et plantes des pieds... On observe toujours les lésions des ongles, à des degrés divers, à un moment quelconque de l'évolution de la maladie psoriasique.

Les ponctuations, l'onycholyse, la dystrophie unguéale sont les tableaux les plus fréquemment observés (voir photos ci-dessous)...



Dystrophie unguéale psoriasique, Infection à Pseudomonas

6) Les autres pathologies unguéales

Les onychopathies associées à l'eczéma des mains

L'onycholyse est la séparation de la tablette unguéale du lit de l'on-



Dr IHOU David

gle ; quand elle survient sans infection mycologique et qu'elle atteint tous les ongles des pieds et des mains, il faut rechercher une hyperthyroïdie ou un phénomène phototoxique ;

La ligne de BEAU : c'est une dépression transversale de la tablette unguéale de tous les ongles des doigts et même des pieds. Elle est due à une interruption temporaire de la croissance unguéale au cours d'une maladie, qu'il s'agisse d'une simple grippe, d'une intervention chirurgicale, ou même d'un accouchement difficile...

La dystrophie lamellaire : il s'agit d'un clivage entre les différentes couches de la tablette unguéale, favorisé par le mouillage et l'humidité des ongles secondaires à leur immersion fréquente dans l'eau

Par Dr David IHOU, Dermatologue -Allergologue

**SOGESTI GROUPE**

Emplois & Formations  
www.emploiogo.com

Hôtels-Restaurants-Agences de voyage  
www.togotourisme.com

Web Design & IT Experts  
www.institutwebmaster.com

Entreprises-Partenariat  
www.togotourisme.com

Location & Vente  
www.togoimmobilier.com

Hébergement Linux & Windows  
www.rapidehosting.com

Tel: 22 20 05 53  
info@sogesti.net

**TOGO EXPRESS**

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : togoexpress07@yahoo.fr



Photo1 : Atteinte de tous les ongles, chez un diabétique

**LE MEDIUM**  
Hebdomadaire d'Informations #  
Régistré au Tribunal de Commerce de Lomé

Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 22 37 86 99  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
Directeur de la Rédaction :  
Ali SAMBA  
Rédaction :  
Jacques Komi SOLETE  
Crédo TETTEH  
Ekoué SATCHIVI  
Dodo ABALO  
Dezzy HUTCHNER  
B. Oguki ATAKPA  
Ali SAMBA  
Koudjoukabalou  
René Beaugars  
Infographie : JPB  
Crédit photos : Kékéré Razak  
Impression : ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
Tirage : 2.500 exemplaires  
Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis  
votre hebdomadaire  
"Le Médium"  
dans les kiosques et chez  
vos marchands de journaux.  
Prochaine parution  
le mardi 27 Octobre 2015

## Commémoration des 35 ans du Barreau du Togo et rentrée solennelle : Le Barreau togolais plus revitalisé et rayonnant

EN 1980 naissait le Barreau du Togo ou plus précisément l'Ordre des Avocats de notre chère Patrie, le Togo.

Du 14 au 17 octobre derniers, les avocats inscrits au Barreau du Togo avaient eu une semaine assez chargée. Tout d'abord, il fallait commémorer les 35 ans d'existence de ce Barreau et également procéder à sa rentrée solennelle.

Par CREDO TETTEH

Placé sous le thème " L'Avocat de l'UEMOA, artisan de justice, acteur de l'accès au droit ", ce double événement a mobilisé du monde et suscité de l'intérêt non seulement autour du côté festif mais surtout autour des sujets de réflexion au programme des manifestations.

Une sorte d'introspection qui ne dit pas clairement son nom sur les conditions de travail et d'exercice de la profession d'Avocat dans notre pays mais aussi sur l'évolution de la profession elle-même en rapport avec les grands enjeux de développement.

### DE L'INAUGURATION DE LA " MAISON DE L'AVOCAT " ET DE LA CONFERENCE INAUGURALE

Ainsi donc, après une riche cérémonie d'inauguration de " LA Maison de l'Avocat " en présence du Ministre de la Justice Puis Agbétomey, du



Le ministre de la Justice, Pius Agbétomey, coupant le ruban symbolique

droit fondamental. L'aide juridictionnelle qui peut prendre à la fois une forme financière ou juridique est, selon Monsieur TCHAGNAO, la pierre angulaire de l'accès à la justice en ce sens qu'elle donne des moyens aux personnes en besoin de faire valoir leur droit. Une nécessité donc, a-t-il conclu.

Rappelons que c'est le 27 mai 2013 que l'Assemblée Nationale du Togo a voté la loi sur l'Aide juridictionnelle.

Pour la matérialisation de cette Aide, un fond est à allouer pour faciliter le travail en termes de paiement des honoraires aux Avocats et de support des frais de jury et d'organisation des procès et assises. Abordant la question de l'aide juridictionnelle, le



Les confidences entre l'ancien Bâtonnier Alexis Aquereburu et le ministre Pius Agbétomey

Procureur de la République, du Président de la Cour d'Appel, du Bâtonnier en exercice Me LAWSON-BANKU Rustico entourés de quelques Anciens Bâtonniers de l'Ordre des Avocats du Togo à savoir Mes DOVI Ahlonko, AQUEREBURU Coffi Alexis, EKOUE KOUVAHEY Christine, place à la conférence sur le thème " Accès à la justice et aide juridictionnelle ", fut animée par le Bâtonnier du Sénégal, Me Ameth BA, le Président de la Cour d'Appel du Togo SRONVI Olivier et le Directeur de l'Accès au Droit et à la Justice Monsieur Raouf TCHAGNAO sous la modération de Me Cyrille DJIKUI, Bâtonnier du Bénin.

Une conférence très riche qui permet à cette famille de justice de revisiter les contours de l'accès à la justice et aide juridictionnelle tout en mettant l'accent sur le rôle de l'Etat et des Avocats.

Si pour les intervenants, l'aide juridictionnelle est le fonds que l'Etat met à disposition pour favoriser l'accès au droit et à la justice, il est important de préciser que le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats gère les fonds de l'Assistance juridique et judiciaire.

Pour le Directeur de l'Accès au Droit et à la Justice Monsieur Raouf TCHAGNAO, l'accès à la justice signifie le droit d'accès au juge, un

Président de la Cour d'Appel du Togo a affirmé que " les fonds pour l'organisation des Assises posent aujourd'hui problème ".

A son niveau une centaine de dossiers demeure en instance de jugement faute de moyens financiers, résultant de l'ineffectivité et de l'inefficacité de l'aide juridictionnelle. Comment comprendre qu'à ce jour, des Avocats ayant plaidé des dossiers à eux affectés dans le cadre des Assises, ne soient pas totalement entrés en possession de leurs honoraires ? Il urge donc que les fonds alloués pour l'aide juridictionnelle soient plus consistants et facilement mis à disposition des acteurs concernés de la justice.

Somme toute, les 35 ans de l'Ordre des Avocats ont été bien célébrés. La mobilisation des Avocats des Barreaux frères par leur forte présence à Lomé est à saluer. Il est important pour le commun des mortels et surtout pour l'Avocat de reconnaître le mérite des choses, des actes posés dans leur intérêt général. C'est justement ainsi qu'à la cérémonie d'inauguration de " La Maison de l'Avocat ", les œuvres des anciens Bâtonniers du Togo furent célébrées et spécialement celles de l'Ancien Bâtonnier Me AQUEREBURU Coffi Alexis qui au cours de son mandat a

porté ce projet de " La Maison de l'Avocat " aujourd'hui une fière réalité qui a aussi connu les truilles de la Bâtonnière EKOUE KOUVAHEY Christine, qui en bonne mère de famille a su légué l'heureux héritage à l'actuel Bâtonnier Me LAWSON BANKU Rustico qui a vite fait de graver cette belle cérémonie du mercredi 14 octobre 2015 dans non seulement les annales du Barreau Togolais mais surtout dans les cœurs et la mémoire des acteurs de la Justice Togolaise. Un événement, une histoire.

### DU CONCOURS DE PLAIDOIRIES

L'après-midi du mercredi 14 octobre 2015 fut consacré au concours de plaidoirie. Devant une salle archicomble, les Avocats stagiaires ont concouru sur différents thèmes. Il faut préciser ici que sur sept avocats stagiaires, cinq ont pris le même thème : " L'Obéissance à la loi est-elle liberté ? ". Deux autres candidats ont été originaux, bien plus se sont démarqués du lot avant le match en embrassant des thèmes comme " se tuer à la tâche mène-t-il au suicide ? " et " Le Seigneur travaille-t-il le dimanche ? ".

Dans tous les cas de figure, il revenait aux candidats de choisir une option quel que soit le thème : l'affirmative ou la négative !

Pour Me BOKODJIN Kossi Assion qui a choisi de plaider la négative du thème " L'Obéissance à la loi



Une vue de l'assistance à l'inauguration de "La Maison de l'Avocat"

est-elle liberté ? ", la liberté signifie rester fidèle à sa conviction. Et de rappeler que " la liberté commence là où l'ignorance finit ".

Pour Me GAKOTO Alphonse de la SCP AQUEREBURU & PARTNERS ayant choisi le sujet " se tuer à la tâche mène-t-il au suicide ? ", se tuer à la tâche signifie épanouissement de l'être humain. Pour ce jeune Avocat à l'avenir prometteur, ce sont " les nouvelles formes d'organisation du travail qui tuent " et non le travail lui-même.

Me KPADE Koffi Elom du

Cabinet Me MOUKE a, lui, choisi un mercredi pour plonger l'auditoire dans les réalités du Jour du Seigneur : LE DIMANCHE. En planchant sur le thème " Le Seigneur travaille-t-il le dimanche ". Avec un timbre de voix impeccable, qui retient toute attention et tue toute idée de distraction, l'Avocat Stagiaire KPADE a su combler les attentes d'un jury aux compétences multiformes et multidisciplinaires. Ainsi donc, par la particularité du thème choisi et l'interrogation posée, Me KPADE a transformé la grande salle de " LA MAISON DE L'AVOCAT " en une grande Assemblée de chrétiens tous genres confondus.

Pour une fois et en passant, il était saisissable de remarquer sans trop d'effort que l'Avocat a aussi connaissance de la Parole de Dieu, de l'existence d'un Etre suprême, l'Alpha et l'Omega. Le silence qui régna dans la salle lors de la plaidoirie de Me KPADE caricaturerait l'homélie de l'Archevêque dans une Cathédrale. Le SILENCE avait son essence, sa valeur, sa force car il était question de savoir réellement si " Le Seigneur travaille-t-il le dimanche ? " Une question qui a retenu toute l'attention des Avocats et Magistrats qui pour la plupart n'ont que LE DIMANCHE pour s'adresser eux aussi au Grand Architecte de l'Univers.

Ce qu'il faut ironiquement retenir de la plaidoirie de Me KPADE, est qu'Avocats et Magistrats en tant qu'acteurs de la Justice reconnaissent l'existence du Seigneur et le craignent malgré tout.

### DES AUTRES POINTS SAILLANTS DE LA COMMÉMORATION

La journée du jeudi 15 octobre a été consacrée à une conférence sur le thème " L'acte d'Avocat : une innovation du Règlement UEMOA relatif à l'harmonisation des règles de la profession d'avocat dans l'espace communautaire ".

Une conférence animée par Me Richard SEDILLOT du Barreau de Paris avec une modération de Me Mamadou SAVADOGO, Bâtonnier du Burkina Faso.

### DE LA RENTREE SOLONNELLE

C'est la journée du vendredi qui a été consacrée à la Rentrée Solennelle. Outre les Allocutions, des distinctions furent remises aux anciens Bâtonniers, aux invités et aux Avocats ayant plus de 30 ans d'exercice. Une occasion solennelle aussi de procéder à la remise des prix du Concours de plaidoirie. Un jour mémorable pour les Avocats stagiaires KPADE, GAKOTO et BOKODJIN respectivement 1er, 2ème et 3ème lors du Concours de plaidoiries.

## Zozo

### LES AGENTS DE LA SOCIÉTÉ FORTIA ET WACEM EN GREVE DE 5 JOURS À PARTIR DE JEUDI PROCHAIN

Suite au préavis de grève déposé le jeudi dernier par les 669 employés de la société de minerai Fortia et de West African Cement (Wacem) sans réponse, ces derniers vont entamer à partir du jeudi prochain, une grève de (5) cinq jours pour contraindre les responsables de ces industries extractives au respect et à l'application des lois régissant les industries togolaises.

L'information a été donnée ce dimanche lors d'une Assemblée générale que ces employés ont organisée à la place de l'indépendance de Tabligbo dans la préfecture de Yoto (localité située à 65 km au nord-est de Lomé) pour exiger l'amélioration des conditions de travail et de vies.

Pour le secrétaire général adjoint du bureau national des ouvriers Joseph Sédonou, ces revendications ne datent pas d'aujourd'hui. Au rang de ces revendications, il y a la question épineuse des contractuels qui sont payés par l'intermédiaire des tâcherons.

" Selon la législation, il est prévu à part la qualification, un salaire pour chaque travailleur or ce n'est le cas ici chez nous. A WACEM et à Fortia, on vous dit que vous êtes employé et au nom de ce titre, on vous paye en dessous du Smig. C'est pourquoi, nous demandons qu'on s'assesse et nous exigeons à ce que la question des 669 employés que nous sommes soit traités cas par cas et voir à la lumière des textes quel est le salaire de chacun ", a-t-il indiqué.

©Afreepress

### LES EXPERTS DES PAYS LUSOPHONES ET FRANCOPHONES RÉUNIS À LOMÉ POUR PEAFINER LA LUTTE CONTRE LES MNT

Les maladies non transmissibles (MNT) tuent près de 36 millions de personnes par an avec une grande part pour les pays de l'Afrique, surtout subsaharienne. Au Togo, les MNT, à savoir le diabète, le cancer et l'hypertension entrent de plus en plus dans le quotidien de la population.

Les experts des pays lusophones et francophones ont été réunis ce lundi à Lomé par l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) pour l'élaboration de cadres nationaux dans la mise en œuvre des plans d'action multisectoriels de lutte contre les Maladies non transmissibles (MNT).

La session a été ouverte par le ministre togolais de la Santé et de la protection sociale, Pr Moustapha Mijiyawa et la représentante résidente de l'OMS au Togo, Dr Lucile Imboua. Pour la représentante de l'Organisation onusienne, il faut déjà mettre en place des stratégies, des politiques et surtout avoir des plans nationaux qui s'alignent sur le plan mondial de lutte contre les MNT et qui couvre la période 2013-2020.

" Et après l'établissement de ces plans, les personnels de santé pourront être formés aussi bien au niveau central que périphérique afin que toutes les communautés soient couvertes ", a-t-elle ajouté.

Cette idée a été accueillie favorablement par les autorités sanitaires togolaises, surtout celles du Programme national de lutte contre les MNT qui trouvent que l'occasion va permettre à l'équipe du Togo de pouvoir peaufiner le futur plan stratégique de lutte contre les MNT qui va couvrir la période allant de 2016 à 2020.

Pour sa part, le ministre de la Santé a passé en revue les actions posées par le Togo en matière de lutte contre ces maladies. Le Togo, selon lui, est l'un des pays de la région africaine couverte par l'OMS à se lancer dans la mise en œuvre de la déclaration politique des Nations Unies pour la prévention et le contrôle des MNT. " Son engagement en la matière n'est plus à démontrer. La mise en œuvre de la convention cadre pour la lutte anti-tabac en est illustrative et la ligne budgétaire dont le financement des actions de lutte contre les MNT au Togo. En témoigne la construction du centre national de recherche et de soins aux drépanocytaires ", a-t-il précisé.

©Afreepress

Zozo

L'ARMP OUTILLE LES JOURNALISTES ET RESPONSABLES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LE CONTRÔLE CITOYEN DES MARCHÉS PUBLICS

Une trentaine de professionnels de médias et membres de la société civile, d'associations d'usagers et syndicats prennent part depuis ce lundi à la première des trois (3)

séries de formations initiées par l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) sous le signe de "contrôle citoyen des marchés publics". Ouverte par le directeur général de la structure, Théophile René Kapou, l'objectif de ces trois (3) séries de formation est d'amener les participants à mieux jouer leur rôle de veille et de contrôle citoyen qui leur incombe pour permettre d'occuper la place qui est la leur dans la recherche d'un maximum de transparence dans les procédures de passation des marchés publics et contribuer efficacement à la bonne gouvernance économique et financière au Togo.

Pendant trois (3) jours, les participants auront à se familiariser avec le cadre réglementaire et institutionnel ainsi que les relations fonctionnelles existant entre les acteurs de la commande publique, identifier et examiner les outils de contrôle, d'appréciation de la transparence et de l'efficacité des processus d'acquisition publique, identifier les sources d'informations relatives aux marchés publics et les moyens efficaces pour y accéder, recenser et analyser les actions appropriées de communications sur la transparence et la gestion des marchés publics.

"Toutes ces connaissances vous seront d'une grande utilité non seulement pour informer convenablement la population sur l'efficacité des actions menées par le gouvernement pour assurer son mieux-être mais aussi et surtout contribuer à l'éducation et à une meilleure défense des intérêts de la population", s'est adressé René Kapou aux participants. Pour lui, malgré la publication régulière des données statistiques par la direction générale pouvant être exploitées par société civile ou les décisions rendues par le Comité de règlement des différends (CRD)

en matière disciplinaire à l'encontre des opérateurs économiques indécents, coupables de tricherie dans les procédures de passation des marchés publics, les autres composantes de la société civile à part les journalistes hésitent encore malgré les réunions de sensibilisation et de formation organisées par l'ARMP.

"C'est dire combien primordiale et capitale est votre action en tant que représentants des intérêts de la population dans ce sous-secteur à travers les investigations et dénonciations plus coordonnées et plus soutenues que vous pourrez mener en vue d'accompagner l'ARMP dans la lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics et délégations de service public", a-t-il rappelé.

@Afreepress

EDUCATION : DEUX BÂTIMENTS SCOLAIRES ET UNE CANTINE RÉCEPTIONNÉS À L'EPP DE MANDIME (NORD)

Deux bâtiments scolaires flambant neufs ont été inaugurés ce vendredi à l'Ecole Primaire Publique (EPP) de Mandime, localité située à 21 km au nord-ouest de la ville de Dapaong. Dapaong est une localité située à environ 664 km au nord de Lomé.

La réalisation de ces deux ouvrages dont la maquette a été conçue par l'architecte burkinabé, Francis Kéré, est l'œuvre de l'Ong IT Village, basée à Dapaong avec l'appui technique et financier de son partenaire allemand, la DAZ qui a mobilisé une somme de 65 millions FCFA à cet effet.

La cérémonie de réception s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence d'une forte délégation allemande dirigée par le président de la DAZ, Hinrich Kuessner, et des autorités locales.

Les deux bâtiments séparés par un hall devant servir de salle de réunion, comprennent chacun, trois classes entièrement équipées en tables-bancs. Plusieurs panneaux solaires fixés sur le toit d'un des bâtiments, assure l'alimentation permanente en courant électrique pour permettre aux élèves et au corps enseignant, de travailler même jusque tard dans la nuit.

Le représentant du préfet de Tône, Gado Mintoumba, celui du directeur régional de l'Education des Savanes, Kpandja Sankarédja ainsi que le porte-parole de la population ont tour à tour réitéré leurs remerciements à la DAZ et à l'Ong IT Village pour cette infrastructure moderne qui met les écoliers de Mandime à l'abri des intempéries.

Le président de la DAZ s'est pour sa part, dit satisfait de cette réalisation, souhaitant que de cette école, soient de grands hommes...

@SavoirNews

Economie / Pauvreté :

Toujours plus de personnes pauvres en Afrique malgré les progrès réalisés en matière d'éducation et de santé

À L'APPROCHE de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le dernier rapport du Groupe de la Banque mondiale sur la pauvreté en Afrique note des progrès mais souligne les obstacles qu'il reste à surmonter, notamment pour améliorer la qualité des données statistiques sur le continent.

Le Rapport sur la pauvreté en Afrique, publié aujourd'hui par le Groupe de la Banque mondiale, constate que dans de nombreux pays, les taux élevés de croissance économique enregistrés au cours de ces vingt dernières années ont fortement contribué à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie de la population dans les domaines de la santé et de l'éducation. Cette étude exhaustive souligne toutefois que le continent compte davantage de personnes dans une situation de pauvreté extrême du fait de la croissance démographique galopante dans de nombreux pays.

En se basant sur les derniers chiffres disponibles, le rapport estime qu'en 2012, 388 millions de personnes - soit 43 % de la population totale en Afrique subsaharienne vivaient dans l'extrême pauvreté. Cela représente 5 millions de moins qu'en 2011. Début octobre, le Rapport de suivi mondial 2015/2016 publié également par la Banque mondiale évaluait le nombre actuel de personnes vivant dans une situation de pauvreté extrême en Afrique subsaharienne à 347 millions alors qu'on en recensait 284 millions en 1990. Ainsi le pourcentage d'Africains vivants dans la pauvreté diminue mais leur nombre augmente du fait de l'accroissement démographique.

Le Rapport sur la pauvreté en Afrique intitulé "Évolution de la pauvreté dans une Afrique en plein essor", a été rendu public au cours de la visite au Ghana de Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale pour commémorer la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté en compagnie de dirigeants africains et de représentants de la société civile.

Ce rapport préconise d'améliorer la qualité des enquêtes statistiques car le manque actuel de données statistiques ne permet pas aux politiques publiques d'identifier et de cibler précisément les pauvres. Jeudi, le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé avec ses partenaires internationaux à aider les pays en développement à réaliser tous les trois ans des enquêtes auprès des ménages des 78 pays les plus pauvres. Cette initiative sera mise en œuvre d'ici 2020 et devrait coûter tous les trois ans 300 millions de dollars américains.

"L'économie africaine est en plein essor mais nous devons améliorer la qualité des instituts de statistiques pour mieux mesurer le progrès humain. Des données plus rigoureuses nous permettront de juger l'efficacité de nos projets visant à éliminer la pauvreté extrême d'ici 2030 et de favoriser une prospérité partagée avec les plus pauvres", a déclaré Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale.

Vendredi, monsieur Kim s'est rendu au Ghana pour saluer les progrès record réalisés ces vingt dernières années par ce pays d'Afrique de l'Ouest en matière de lutte contre la pauvreté. Au Ghana, le taux de pauvreté a reculé de plus de moitié passant de 53% en 1991 à 21% en 2012.

Le rapport sur l'évolution de la



L'immeuble abritant le siège de la Banque Mondiale, à Washington

pauvreté en Afrique constate que les progrès en matière de réduction de la pauvreté dans tous ses aspects varient considérablement d'un pays à l'autre et selon les catégories de population. En outre, ces résultats demeurent très faibles par rapport à ceux des autres régions en développement de la planète. Le taux global de pauvreté en Afrique a en effet baissé plus lentement que dans les autres régions et le nombre d'Africains vivant dans l'extrême pauvreté (dont la Banque mondiale a récemment fixé le seuil à 1,90 dollars par jour) a lentement fléchi passant de 56% en 1990 à 43% en 2013. Toutefois, selon les dernières estimations, il aurait reculé à 35% en 2015. Et le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde devrait passer sous la barre des 10% pour atteindre 9,6 % selon les dernières estimations publiées par la Banque mondiale début octobre.

Malgré ces progrès, en 2012, il y avait 100 millions d'Africains extrêmement pauvres de plus qu'en 1990 et 20% de la population est confrontée à une pauvreté chronique. Les Africains les plus pauvres habitent dans les zones rurales (où vivent entre 65 à 70% de la population totale). Les dix pays de la région où il y a le plus d'inégalités se trouvent en Afrique australe.

Plusieurs facteurs viennent aggraver ces inégalités. Les inégalités se creusent entre les Africains des zones rurales et ceux des villes ; entre ceux qui vivent dans des pays stables et ceux des États fragiles ou en conflits ; et sans doute entre les hommes et les femmes (quelques éléments des enquêtes sur la pauvreté des ménages démontrent que les femmes sont défavorisées). Bien que la mobilité sociale en termes de niveau d'éducation et d'emploi se soit améliorée d'une génération à l'autre, les perspectives d'ascension sociale restent faibles pour les générations futures et perpétuent ainsi les inégalités sociales.

Les conflits et la violence sont les principales causes du ralentissement de la croissance économique et compromettent souvent les progrès réalisés en matière de développement. Bien qu'il y ait moins de guerres civiles et de conflits de grande ampleur, la criminalité, le trafic de drogue, le terrorisme et la piraterie maritime sont en train de se développer. Les conséquences désastreuses de ces conflits se font ressentir pendant longtemps comme l'atteste l'exemple du Burundi où le nombre de ménages vivant dans l'extrême pauvreté a considérablement augmenté depuis le début de la guerre civile pour atteindre 64% en 2007 (contre 21% avant le conflit).

"Le coût humain de la pauvreté est bien trop élevé en Afrique. Nous

devons redoubler d'efforts pour atteindre les nouveaux Objectifs de développement durable et éliminer la pauvreté extrême d'ici 2030", a insisté Makhtar Diop, vice-président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique. "Nous devons avant tout développer la productivité agricole puisque la grande majorité des Africains pauvres travaillent dans ce secteur. Nous devons aussi augmenter les capacités du secteur de l'énergie pour rendre l'électricité plus accessible et fiable. Alors que les gouvernements mettent en œuvre de nouvelles politiques publiques en faveur de l'emploi et d'une croissance inclusive, améliorer la façon dont nous mesurons la pauvreté dans tous ses aspects sera crucial.", a-t-il ajouté.

On constate que l'investissement dans l'éducation des femmes améliore considérablement leurs conditions de vie mais aussi les perspectives d'avenir de leurs enfants. L'éducation des femmes peut donc réellement changer la donne en Afrique et il faut la promouvoir.

Le rapport remarque que la violence conjugale a baissé mais son taux demeure très élevé. Près de 40% des femmes en couple sont victimes de violences et 46% n'ont pas leur mot à dire quant à leurs propres choix de santé.

Malgré ces difficultés, les pays du continent ont accompli d'énormes progrès au cours de ces vingt dernières années grâce à une croissance économique sans précédent. Les avancées de pays comme l'Éthiopie, le Ghana et le Rwanda sont impressionnantes. En outre, depuis 2000, le nombre d'enfants victimes du paludis-

me a baissé de 40% et la mortalité infantile (avant 5 ans) liée au tétanos, à la coqueluche et à la rougeole a diminué de 75%.

Le rapport relève également une augmentation rapide du taux de scolarisation. Au primaire, il est passé de 55% à 74% entre 1995 et 2012. Le rapport déplore toutefois le niveau extrêmement bas des élèves. Sur la même période, le taux d'alphabétisation chez les adultes n'a augmenté que de 4% comparé aux 17% enregistrés en Asie du Sud.

L'espérance de vie a considérablement augmenté et les nouveau-nés vivent désormais 6 ans de plus qu'en 2000. Toutefois, l'espérance de vie dans la région est de 57 ans et demeure beaucoup trop faible par rapport à la moyenne mondiale. Plus des trois-quarts des variations de l'espérance de vie sont dus à la mortalité infantile avant cinq ans et à la prévalence du VIH/SIDA

Autre constat inquiétant: les habitants des pays dits riches en ressources naturelles (en or, diamants, cuivre, pétrole etc.) sont davantage pénalisés en matière de développement humain que ceux des autres pays : ils vivent en moyenne dix ans de moins, ont plus de problèmes d'illettrisme, souffrent davantage de malnutrition et de violence conjugale.

En l'état actuel des choses, il est extrêmement difficile de mesurer le bien-être humain en Afrique. Le rapport souligne qu'en 2012, seuls 25 sur les 48 pays qui comptent la région avaient réalisé un minimum de deux enquêtes auprès des ménages au cours de la dernière décennie pour suivre l'évolution de la pauvreté. Pour les auteurs du rapport, on ne peut pas mesurer correctement la pauvreté en termes de revenu et d'autres aspects du bien-être humain sans améliorer rapidement la rigueur, le rythme et la fiabilité des données statistiques sur le continent. Enfin, les instituts de sondages doivent absolument mettre en place des normes statistiques (méthodologiques et pratiques) que les États doivent soutenir et faire respecter.

Ce rapport constitue le premier tome du rapport sur la pauvreté en Afrique, tandis que le second réfléchit aux causes de la pauvreté et à la manière de la réduire plus rapidement en Afrique.

OFFRE D'EMPLOI

Un Maquis de la place recherche d'urgence pour emploi immédiat :

- Deux (02) serveuses
- Et une Gérante

Les candidates devront obligatoirement résider dans les environs de Agbalépédogan-Agoè-Totsi.

Merci d'adresser ou de faire parvenir vos demandes à l'adresse : [lemedium2013@yahoo.fr](mailto:lemedium2013@yahoo.fr) qui transmettra.

**NB :** Une lettre de demande d'emploi avec contacts précis.

OFFRE D'EMPLOI

Une société de la place recherche de toute urgence pour emploi :

- Deux (02) vendeuses
- Et une (01) caissière

Les candidates devront obligatoirement résider dans les environs de Kpogan-Avépozo ou Baguida.

Merci d'adresser ou de faire parvenir vos demandes à l'adresse : [lemedium2013@yahoo.fr](mailto:lemedium2013@yahoo.fr) qui transmettra.

**NB :** Une lettre de demande d'emploi avec contacts précis.

ECONOMIE / TRANSPORT :

# La certification IOSA remise officiellement à ASKY à Lomé

La certification IOSA (IATA Operational Safety Audit) programme d'audit développé par l'IATA a été remise au transporteur panafricain Asky la semaine dernière dans la capitale togolaise Lomé.



Remise officielle de la certification IOSA

Désormais obligatoire pour toute compagnie aérienne membre de l'IATA, cette certification IOSA est valide pour deux ans à compter de la date de début de l'audit. L'occasion était trop belle pour les autorités en charge du transport aérien du Togo de féliciter ASKY pour cette performance.

Ninsao Gnofam, le ministre des transports a indiqué que c'est une fierté pour le Gouvernement de voir ASKY inscrit sur le registre IOSA de l'IATA. Cette certification est une reconnaissance qui illustre la réussite de ASKY dans l'accomplissement de sa mission. "Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour soutenir l'essor du secteur aérien au Togo en plaçant la sécurité, la qualité et la sûreté au centre de son action.

Fort heureusement, la compagnie aérienne panafricaine ASKY l'a compris dès le début de ses opérations en en faisant une priorité et ceci par le choix d'avions de nouvelle génération et s'inscrivant dans le processus de certification IOSA par IATA" Ninsao Gnofam n'a pas manqué de féliciter les promoteurs de ASKY, notamment le Togolais

Gervais Djondo qui s'est évertué inlassablement à faire d'une idée, une réalité.

Pour ce dernier qui est d'ailleurs le Président du Conseil d'Administration de ASKY, cette certification IOSA que vient d'obtenir ASKY s'inscrit dans la vision de doter la sous-région ouest africaine d'une compagnie aérienne forte capable d'offrir aux populations les possibilités de déplacements dans des conditions de sécurité et de sûreté optimales. "Je saisis cette occasion pour exprimer ma reconnaissance au chef de l'Etat et à son gouvernement pour les travaux de modernisation et d'agrandissement des infrastructures de l'aéroport international Gnassingbé Eyadema de Lomé, dont nous attendons la mise en service prochaine d'une nouvelle aérogare. Nous en avons besoins pour le confort de millions de passagers que nous faisons transiter à Lomé par semaine", a dit Gervais Djondo.

Hennock Teffera, le Directeur Général de ASKY n'a pas caché sa satisfaction en recevant cette certification IOSA. "Ce jour revêt une grande importance et fera date dans

l'histoire de notre compagnie", a-t-il souligné.

"Cette certification nous permettra de réaliser notre plan de développement ambitieux notamment celui d'étendre notre exploitation au-delà de la sous-région en offrant des vols longs courriers vers l'Europe, Moyen Orient et les autres parties de notre continent", a-t-il ajouté.

Pour Hennock Teffera, cette certification permettra également à ASKY d'étendre son partenariat avec plus de compagnies aériennes ainsi que organisation internationales et compagnies multinationales pour leur besoin de transport aérien.

De la certification IOSA

La certification IOSA a fortement amélioré la sécurité mondiale dans les transports aériens. En incitant l'ensemble des compagnies affiliées à l'IATA à respecter un ensemble de

normes de sécurité rigoureuses, le nombre d'accident évolue à la baisse, le transport de voyageurs est devenu plus sûr.

On note aussi la réduction des coûts liés à la sécurité, avec un seul audit moins coûteux que plusieurs audits séparés, une baisse de la prime d'assurance pour les compagnies certifiées IOSA car les risques de transport sont mieux maîtrisés.

Avec sa méthode d'évaluation



Le PCA de ASKY, Gervais Djondo, entouré des ministres Gnofam et Légzim et du DG de l'ANAC

normes de sécurité rigoureuses, le nombre d'accident évolue à la baisse, le transport de voyageurs est devenu plus sûr.

On note aussi la réduction des coûts liés à la sécurité, avec un seul audit moins coûteux que plusieurs audits séparés, une baisse de la prime d'assurance pour les compagnies certifiées IOSA car les risques de transport sont mieux maîtrisés.

Avec sa méthode d'évaluation

normes de sécurité rigoureuses, le nombre d'accident évolue à la baisse, le transport de voyageurs est devenu plus sûr.

Avec sa méthode d'évaluation

Koudjoukabal

## Social-Hotel Palm Beach - Licenciement :

# "Myrna TABCHOURY cause du tort à notre dignité et c'est du racisme à la limite..."

Dans notre dernière parution, nous faisons cas des cris de désarroi de quelques employés licenciés pour motif économique par la gérante Myrna TABCHOURY. Au cours d'une rencontre avec la presse, les licenciés avaient dénoncé une gestion moyenâgeuse et hitlérienne de l'Hôtel Palm Beach. Ils avaient surtout décrié le manque de considération de la gérante pour le genre humain.

Cette semaine, nous avons échangé avec Madame FOLY Essi Natacha, une ex employée, femme de chambres également licenciée. Elle nous parle de leurs conditions de travail sous Myrna TABCHOURY et de leur calvaire. Lecture!

Madame FOLY Essi Natacha bonjour !

Bonjour !

Racontez -nous votre calvaire à Palm Beach

J'ai travaillé 10 ans comme femme de chambres. Pendant toute cette période, je peux vous assurer que le travail a été très dur. Le salaire que l'on m'a proposé dès le départ, c'est avec cette somme que j'ai quitté mon boulot 10 ans plus tard. Pas de 1er Mai comme pour les autres travailleurs.

Normalement, on accorde un

13è mois de salaire pour ceux qui travaillent dans les hôtels. En une décennie à l'hôtel Palm Beach, je n'ai jamais eu droit à cela. Ces dernières années, notre responsable nous donnait un petit sac de riz et une petite bouteille d'huile et c'est tout.

Vous imaginez que pour ce grand hôtel, c'est tout récemment qu'on a pu installer une infirmerie pour les employés ? Mais encore, c'est à toi de prendre en charge toutes les dépenses inhérentes à ta situation sanitaire.

Pour obtenir un repos ou un



Mme Foly Essi Natacha, ex employée de l'hôtel Palm Beach

arrêt de travail pour maladie, c'est la croix et la bannière. Pas de cantine. Bref, c'est difficile, très difficile.

Est qu'elle a au moins une considération pour votre person-

Suite à la page 6

## Zozo

### LE PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE MULTI USAGE DE L'UEMOA ATTERRI AU TOGO

Le projet d'aménagement hydraulique multi usage, initié par l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) pour contre le changement climatique et la mauvaise pluviométrie en vue de garantir la sécurité alimentaire, a été accordé au Togo.

D'une valeur 2,124 milliards de francs CFA, ce projet va être développé à Nangbéni (localité du nord de la préfecture de l'Oti) sur une superficie de 40 hectares fournis par la communauté bénéficiaire.

Le ministre Ouro-Koura Agadazi, en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique a reçu l'acte de donation foncière de 40 hectares à Nangbéni, dans le nord de l'Oti de la part des collectivités locales et a procédé au lancement officiel du dit projet, a appris l'Agence de presse Afreepress. Le projet a pour objectif de fournir d'une part de l'eau potable aux populations à la base et d'autre part d'irriguer les sols et de là, accroître les productions agricoles en vue de la sécurité alimentaire.

"A travers ce projet, on aura la certitude au niveau de Nangbéni et par ricochet dans toute la savane que la sécurité alimentaire sera maîtrisée puisqu'il y aura de l'eau à tout moment pour régénérer les actions de production au niveau du site", a déclaré le ministre Ouro Koura Agadazi.

Le choix de la localité de Nangbéni pour la réalisation du présent projet est un choix stratégique pour son succès. "La sécurité foncière est assurée. D'abord il fallait que la zone soit dans un milieu assez pauvre, qu'il ait la disponibilité d'au moins 40 hectares, et que la population soit supérieure à 5000 habitants et une raison très importante, il faut qu'il y ait des ressources souterraines en eau", a expliqué le représentant de l'UEMOA à la cérémonie de lancement officiel.

Le projet d'aménagement hydraulique sera piloté par AGETUR-TOGO.

@Afreepress

### LA CEDEAO ET DE LA DIVISION DES STATISTIQUES DES NATIONS UNIES RÉUNIS À LOMÉ

A moins de vingt-quatre (24) heures de la journée mondiale de la statistique (20 octobre), les experts des statistiques des quinze (15) pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et ceux de la division des statistiques des Nations unies sont réunis à Lomé.

Placée sous le thème : "les statistiques environnementales", cette rencontre de cinq (5) a été ouverte par le ministre de l'Environnement et des ressources forestières, André Johnson. Il s'agit de permettre à ces experts de produire des données statistiques environnementales fiables.

"Dans la région de la CEDEAO, nous avons un agenda commun des politiques régionales définies et acceptées par tous les Etats membres. Donc, le suivi de cette politique demande que la statistique soit de qualité à travers toute la région et il faut que toutes les mesures et normes soient organisées pour permettre une bonne application dans nos pays respectifs", a déclaré Mahamadou Hayaha, directeur des statistiques de la commission de la CEDEAO. Pour le ministre de l'Environnement et des ressources forestières, André Johnson, cette rencontre est venue à point nommé pour permettre d'échanger et de consolider la réflexion sur les défis environnementaux.

"Notre souhait est qu'au terme de cette formation, les participants soient outillés pour l'édification des mécanismes de surveillance et de mesures de progrès dans un cadre de suivi et de développement durable en général et en particulier les indicateurs environnementaux de notre pays, en définissant des approches innovantes pour rassurer la production des statistiques du secteur de l'environnement, surtout à l'orée de l'adoption des 17 ODD", a-t-il indiqué.

Chacun des participants de ces pays aura à participer avec les autres le niveau d'utilisation des statistiques dans le développement de son pays.

@Afreepress

## Zozo

## LA 2ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE DANSE BALLETT D'UBATO OFFICIELLEMENT LANCÉE

Lomé accueille du 19 au 25 octobre 2015, la 2ème édition du Festival de danse folklorique et de ballet dénommé "Dékonou". Placée sous le thème : "SOS, richesse culturelle en perdition", cette initiative de l'Union des Ballets du Togo (UBATO) vise la promotion et la sauvegarde de la richesse culturelle que constituent les danses de ballets au Togo.

Selon le président d'UBATO, Kodjo Dossou-Yovo, la culture togolaise, surtout les danses de ballet sont délaissées et abandonnées aussi bien par les populations que par les autorités.

"Nous avons remarqué que les gens de nos jours ne s'intéressent plus à nos cultures. Imaginez qu'on organise des jeux de tam-tam, c'est souvent les vieux et les vieilles qui y participent, ce qui fait que les jeunes ne savent même plus danser leurs propres danses culturelles. Même ceux qui s'adonnent à ces danses culturelles ne sont pas soutenus tout simplement parce que ces danses suscitent peu d'intérêt chez les autorités", a-t-il déploré.

Selon lui, la richesse culturelle est en perdition au Togo et il faut que tous les filles et fils du pays du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest s'unissent pour venir en aide à ce patrimoine et le sauvegarder.

"Les activités de cette 2ème édition du festival vont démarquer par un programme alléchant. Mardi et mercredi, il y aura une formation à l'endroit des directeurs techniques des troupes de ballet, vendredi, il y aura un carnaval qui partira du commissariat du 3ème arrondissement pour chuter sur l'esplanade du palais des congrès, et le samedi à l'espace culturel Espéra à Kagomé, un spectacle de danse ballet avec une dizaine de troupes", a précisé le président d'UBATO.

Le président du Syndicat des artistes du Togo (SARIAC), Basil Adéhoussi, a pour sa part souligné que "malgré le manque de moyen, l'UBATO ne ménage aucun effort pour sauvegarder le patrimoine culturel togolais".

"Aujourd'hui, la population banalise le ballet, elle lui accorde peu d'importance mais on se demande sans le ballet, où serait aujourd'hui la culture togolaise?", s'est-il demandé avant d'encourager les artistes et les troupes de ballet à continuer ce qu'ils font pour promouvoir la culture togolaise et pour porter très haut le nom du Togo.

Pour rappel, cette 2ème édition du festival a bénéficié de l'aide financière du Fonds d'Aide à la Culture (FAC) mis en place par le ministère de la Communication, de la culture, des sports et de la formation civique. @Afreepress

## ENVIRONNEMENT- JOURNÉE INTERNATIONALE DE PRÉVENTION DES CATASTROPHES : LES ACTIVITÉS OFFICIELLES LANCÉES CE VENDREDI À KARA (NORD)

Les activités prévues dans le cadre de la célébration de la journée internationale de prévention des catastrophes, ont été officiellement lancées ce vendredi au Palais des congrès de Kara (environ 420 km au nord de Lomé), lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'environnement et des ressources forestières André Johnson.

Il avait à ses côtés : le Colonel Yark Damehame (ministre de la sécurité), Mme Joëlle Businger (Représentante de la Banque mondiale au Togo) et le Colonel Bakali Hémou Badibaou (Préfet de la Kozah). Thème retenu cette année : "Connaissances et pratiques traditionnelles autochtones et locales pour la réduction des risques de catastrophes". Les Nations Unies, en instituant cette journée, ont voulu mobiliser tous les acteurs en vue d'une sensibilisation plus accrue, a souligné André Johnson. Selon lui, le thème retenu cette année, "interpelle tous les acteurs sur les atouts que recèlent encore nos pratiques endogènes jadis utilisés par nos grands-parents pour se mettre à l'abri des dangers liés aux aléas naturels".

Il a invité tous les acteurs à fédérer toutes les connaissances aussi bien autochtones, locales, traditionnelles que scientifiques, pour la prévention des risques et l'alerte précoce aux catastrophes. Le ministre de la sécurité pour sa part, a témoigné sa gratitude au chef de l'Etat pour son engagement personnel et tous les efforts constamment consentis en vue de réduire la vulnérabilité des populations.

Yark Damehame a rendu hommage aux partenaires internationaux et nationaux qui œuvrent inlassablement pour juguler le phénomène des catastrophes.

Le préfet de la Kozah, s'est de son côté, réjoui du choix de sa préfecture pour abriter cette cérémonie. Le Colonel Bakali a également salué l'action du gouvernement qui, sous l'impulsion du président de la république, a fait adopter très tôt une politique nationale de l'environnement prenant en compte, la prévention et la gestion des catastrophes naturelles.

En marge de cette cérémonie, la représentante résidente de la Banque mondiale a remis un chèque de 2,150 milliards de F.CFA pour 68 projets communautaires de réduction des inondations et d'adaptation aux changements climatiques en cours dans le pays.

@SAvoir news

EDUCATION/FILIERES BTS :  
Echecs et...

Le brevet de technicien supérieur (BTS) est un diplôme national de l'enseignement supérieur, créé en 1994. Il se prépare normalement en deux années après l'obtention du baccalauréat, soit en cours du jour, soit en cours du soir.

Depuis donc une vingtaine d'années, vu l'engouement des étudiants pour ce diplôme, les fondateurs et autres initiateurs de ces établissements se sont surpassés en imaginations pour appâter le plus grand nombre de jeunes Togolais en brandissant des scores élogieux frisant parfois des résultats à la soviétique. Mais pour peu qu'on s'y intéresse de près, la réalité est tout autre.

Sur la cinquantaine d'établissements qui a présenté des candidats

pour cette session de juin 2015 aucun de ceux qui "crient" sur la toile n'a convaincu.

Les résultats de juin 2015 illustrent bien le mensonge qui se raconte nuit et jour sur les médias. Les célèbres établissements à l'instar de celui d'Adewui qui a présenté près de 600 candidats est revenu avec 395 recalés soit un taux d'échec de plus 64%.

Autre exemple, un établissement qui a plus de représentativité sur le territoire national a 50 ajournés sur 60 inscrits à Sokodé, un taux d'échec de plus de 80%. Mêmes ceux qui vantent 20 ans d'expérience sont parvenus à pousser 170 candidats sur la colline du Collège Protestant. 171 sont tombés dans le ravin de "doganto".



Octave Nicoué Broohm, ministre de l'Enseignement Supérieur...

## Les meilleurs?

Si on veut vraiment parler des meilleurs on se logerait dans les cuisines de l'hôtel Ecole ... et de l'école des voilées de Forever qui ont obtenu moins de 15 % d'échec. Malheureusement ils n'ont que cette

seule filière. Mieux ceux qui composent les épreuves d'examen sont tout simplement les mêmes qui enseignent dans ces écoles. C'est eux aussi qui sont les correcteurs. Qui dit mieux !

Nous y reviendrons!

René Beaugars

## FOCUS : L'Association Initiative Développement et Démocratie (IDD) pour un développement harmonieux de l'Afrique

DIRIGÉE PAR notre Compatriote Olivier KABASSEMA, l'Association Initiative Développement et Démocratie (IDD) de par ses objectifs entend promouvoir au service de la terre de nos aïeux et des togolais, la liberté de conscience et de religion, de la dignité de la personne, l'épanouissement de la famille, l'éducation à tous les âges, l'instruction, l'apprentissage et le développement du sens civique, l'état de droit, la justice sociale, le dialogue social, les droits, devoirs et solidarités, l'égal accès de tous aux opportunités d'emplois, l'égalité des chances, la sécurité des personnes et des biens.

L'Association Initiative Développement et Démocratie (IDD) entend également œuvrer



Olivier Kabassema

pour la protection de l'écosystème et de l'environnement, l'autorité de l'état dans le respect de la législation en vigueur, la libre administration des collectivités locales, la vérité

des urnes ainsi que la vérité des comptes publics.

Pour Monsieur Olivier KABASSEMA, son Association a à cœur le développement harmonieux de

l'Afrique en occurrence le Togo avec un accent sur sa pleine participation au parachèvement de l'intégration sous régionale, ainsi que sa contribution active à la promotion de la paix mondiale par une diplomatie fondée sur la coopération, le respect des droits humains, l'enracinement de la démocratie et l'amélioration des conditions de vies humaines.

Entre autres champs d'action, l'Association Initiative - Développement - Démocratie (IDD) aspire à observer et superviser les élections en Afrique, œuvrer par tous les moyens à la suppression de toutes formes d'inégalités, d'exploitation et d'amélioration de la personne humaine.

Selon toujours le Président de l'Association IDD, il leur revient de contribuer à l'éducation et à la formation des citoyens.

## Social-Hotel Palm Beach - Licenciement :

"Myrna TABCHOURY cause du tort à notre dignité et c'est du racisme à la limite..."

Suite de la page 5

ne.

Cette dame nous considère comme des moins que rien. Elle nous traumatise psychologiquement.

Pour un oui ou un non, elle te crie dessus comme un petit bébé. Tenez, dès fois elle te demande si c'est parce que tu es un noir que ton cerveau ressemble à celle d'un moineau et tu n'arrives pas à réfléchir. Elle cause du tort à notre dignité et c'est du racisme à la limite. Aucun respect vis-à-vis de ses employés.

## Que dire des derniers licenciements ?

Ooooooh, cette dame ne fait que ce qu'elle veut. Je ne vais pas revenir sur les propos qu'elle tient par rapport à nos autorités. Elle nous lance à la figure à chaque fois que notre cordon ombilical n'est pas relié à Palm Beach. Si nous ne sommes pas contents, nous pou-

vons débarrasser le plancher.

Elle soutient qu'elle nous licencie pour raison économique, c'est faux. Pire, ça fait 3 mois que j'ai été licenciée, mais jusqu'alors, mes droits ne sont pas payés. Je suis encore allée à la banque hier, mais rien.

Il faut que nos autorités se penchent sur notre problème et en général, sur la condition des travailleurs togolais. Nous souffrons trop. On ne dirait pas que nous sommes Togolais et que nous sommes dans notre propre pays. Mais à celle qui prend du plaisir à nous faire souffrir, je lui dis que la nature peut changer du jour au lendemain.

Aujourd'hui, elle pense qu'elle a de l'argent, qu'elle a du pouvoir et qu'elle peut nous mépriser impunément, je lui dis que Dieu ne dort pas et qu'un jour, il nous rendra justice.

Propos recueillis par Crédo TETTEH

www.lemedium.info

## Maison à louer

Sur un lot- Electricité - Eau



Quartier Agodéké  
Contact : 23 36 49 29

Sport / FIFAGATE :

# La planète foot plus que jamais ébranlée

**LA POLÉMIQUE** sur l'attribution de la Coupe du monde 2006 de football à l'Allemagne enfle Outre-Rhin, deux jours après les allégations de corruption portées par l'hebdomadaire local Der Spiegel. L'ex-joueur Franz Beckenbauer a assuré n'avoir soudoyé personne pour obtenir des voix en faveur de son pays. La justice allemande se penche toutefois sur ce dossier.



Le Suisse Joseph Blatter (g) et l'Allemand Franz Beckenbauer

Après les Coupes du monde 1998, 2002, 2010, 2018 et 2022, c'est au tour de l'organisation de la Coupe du monde 2006 de football de susciter la polémique. Cette compétition, attribuée à l'Allemagne en 2000, l'aurait été en échange de 6,7 millions d'euros de pots-de-vin, versés à des membres de la Fédération internationale de football (Fifa), selon l'hebdomadaire local Der Spiegel.

Des allégations vigoureusement démenties par l'ex-footballeur vedette Franz Beckenbauer, qui était le président du Comité d'organisation du Mondial 2006. " Je n'ai versé de l'argent à personne pour obtenir des voix dans l'attribution de la Coupe du monde 2006 à l'Allemagne, déclare l'ancien défenseur dans un communiqué. Et je suis sûr qu'aucun membre du Comité de candidature n'a fait une telle chose".

**La justice allemande se penche sur le dossier**

Selon Der Spiegel, ledit Comité de candidature allemand aurait puisé dans une caisse noire. Cela lui aurait permis de battre de justesse l'Afrique du Sud lors du vote à la

Fifa pour désigner le pays-hôte du tournoi.

L'affaire est prise au sérieux par la justice allemande. " Nous n'avons pas encore lancé d'enquête (formelle), a indiqué la procureure générale du parquet de Francfort, Nadja Niesen, à l'agence de presse sportive SID. Nous le ferons si le soupçon se confirme. [...] Il pourrait s'agir de corruption, de fraude ou de malversation".

**Le président du CIO monte au créneau**

Les accusations sont également suffisamment préoccupantes pour que le président du Comité international olympique (CIO) s'exprime indirectement. " Thomas Bach part du principe que c'est dans l'intérêt du football que ces allégations fassent l'objet d'une investigation rapide et complète ", a déclaré Christian Klau, l'un des porte-parole du CIO. Allemand, Thomas Bach pourrait

Comité de surveillance du Comité d'organisation de la Coupe du monde 2006.

**Le dossier Mondial 2006 évoqué par la Fifa cette semaine ?**

Pour l'heure, la Fifa n'a pas réagi à cette nouvelle controverse. Un Comité exécutif extraordinaire est prévu ce 20 octobre à Zurich (Suisse). Le sujet n'est pas à l'ordre du jour.

La réunion présidée par Issa Hayatou, le patron intérimaire de l'instance, devrait pourtant en grande partie se pencher sur les propositions de la commission des réformes de la Fifa qui visent à redorer l'image de l'organisation.

être indirectement ébranlé par ce scandale, puisqu'il était membre du

## Seri (Nice) et Ndoye (Angers) dans le top 5 des Africains de L1

**CHAQUE LUNDI, Francefootball.fr vous présente son top 5 des Africains ayant brillé en L1. Cette semaine, on retrouve le Sénégalais Cheikh Ndoye (Angers) et Jean-Michael Seri (Nice), deux des révélations de ce début de saison.**

**Alaeddine Yahia (Caen)**

Si Reims est resté sans voix à domicile contre Caen, il peut en vouloir au solide défenseur axial tunisien, auteur d'un sans faute et dont l'association avec Damien da Silva est devenue un gage de sécurité. C'est simple, Caen n'a plus encaissé de buts depuis que ce binôme est aligné, après le Gazélec Ajaccio (2-0) et Saint-Etienne (1-0).

A 34 ans, celui qui fut sacré champion d'Afrique en 2004 vit une seconde jeunesse. Bravo !



Olivier Kabassema

**Jean-Michael Seri (Nice)**

Match après match, le petit milieu récupérateur ivoirien s'impose sans bruit dans le milieu en losange, légèrement à gauche, des Aiglons. Dimanche soir, cela a encore été le cas à Rennes (4-1).

Titulaire indiscutable depuis le début du Championnat, appelé contre le Maroc (1-0) en équipe nationale par Michel Dussuyer, l'infatigable ratisseur a délivré hier soir un trésor de passe décisive à Hatem Ben Arfa en début de seconde période. Une qualité technique et un sens du jeu qui font mouche systématiquement.

**Cheikh Ndoye (Angers)**

Quand il est là, tout va ! Stéphane Moulin peut compter sur l'abattage de son milieu axial sénégalais et capitaine (29 ans), de retour d'un match en équipe nationale contre l'Algérie (0-1).

A Toulouse, Cheikh a inscrit son troisième but de la saison. Pas mal pour un garçon qui, la saison dernière, évoluait encore en L2 avec Créteil. Il est d'ores et déjà considéré comme l'une des grandes révélations de la L1, après deux mois et demi de compétition.

**Serge Aurier (PSG)**

Depuis le début de saison, le latéral droit ivoirien est tout simplement irrécusable.

On connaît sa capacité à bloquer son couloir, et contre Bastia, il a (encore) remporté tous ses duels. Il y a ajouté ce qui fait qu'il est très certainement l'un des meilleurs latéraux en Europe en ce moment : sa qualité de centre.

Après avoir usé le couloir gauche corse, il a fini par offrir une passe décisive à Ibrahimovic pour le but du break (2-0).

**Casimir Ninga (Montpellier)**

Ca y est, Nambatingue Toko et Japhet Ndoram ont un héritier. Pas facile d'entrer en jeu quand on est lancé, comme ça, pour ses grands débuts en L1 face à Bordeaux (0-0). C'est pourtant ce qu'a réussi le jeune attaquant tchadien recruté à la fin du mercato d'été.

Entré à la place de Joris Marveaux, blessé à la demi-heure de jeu, il n'a pas trahi ni déçu Rolland Courbis, déjà bien affecté par la cascade d'absences sur blessures. On a vu qu'il avait de l'abattage et du caractère. Il ne devrait pas en rester là.

## Ligue1 / 10ème journée: Le PSG, seul en tête; Bastia continue sa descente...

Malgré sa forme tonitruante, l'international Togolais, Floyd Ayité du Sporting Club de Bastia n'a pas pu à lui tout seul empêcher la défaite des Corses de Bastia, 2 buts contre zéro face au leader du championnat de Ligue 1, le Paris Saint Germain (PSG).

C'est à l'occasion de la 10ème journée du championnat national de football de Ligue 1 française qui s'est déroulée le week-end écoulé.

Dominé de bout en bout par Ayité et ses coéquipiers, les parisiens amenés par un duo offensif composé de Javier Pastoré et de Cavani Edinson, tous deux (2) remuants, se sont montrés très

réalistes en deuxième partie de jeu en marquant par deux (2) fois coup sur coup, des buts qui portent la signature du " géant " suédois, Zlatan Ibrahimović.

Nonobstant le sursaut d'orgueil en fin de jeu, côtés corse avec l'entrée en jeu de l'attaquant brésilien Brandao, et quelques incursions offensives emmenées par Floyd Ayité et Fofana dans le camp parisien, le score restera inchangé jusqu'à la fin du temps réglementaire.

Par cette énième défaite en autant de match déjà cette saison, les Corses du SC Bastia continue leur descente vers le bas du tableau.

Source : Afreepress

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER  
**N° VERT 8280**  
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE  
**N° VERT 8201**  
Renseignements

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DE LA SÉCURITÉ

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## Zozo

### TRAITE DES PERSONNES: LES ETATS-UNIS FORMENT DES EXPERTS TOGOLAIS

Dans le cadre de ses programmes de promotion des droits de l'homme, l'Ambassade des Etats-Unis au Togo organise deux ateliers sur la lutte contre le trafic des êtres humains, à l'intention d'officiers de police, de procureurs, de juges et d'autres responsables de l'application de la loi au Togo. Le premier atelier a lieu du 19 au 20 octobre 2015 à l'Ambassade des Etats-Unis à Lomé, et le deuxième du 22 au 23 octobre à l'Hôtel Concorde de Kara. Une trentaine d'experts participent à chacune des deux sessions de formation.

Trois formateurs dont un togolais et deux anciens procureurs fédéraux américains dirigent les échanges. Ces deux derniers travaillent pour le Groupe Warnath basé à Washington-DC, qui organise des formations similaires pour le Département d'Etat dans le monde entier.

Le Chargé d'Affaires des Etats-Unis, M. Peter Barlerin, et le Ministre de la Justice et des Relations avec les Institutions de la République, M. Pius Agbetomey, ont présidé aux débuts de l'atelier de Lomé le 19 octobre. Le Chargé d'Affaires a affirmé que les deux ateliers trouvaient leur raison d'être dans le rapport de septembre du Département d'Etat américain sur la traite des personnes, qui reconnaît les efforts du gouvernement du Togo, mais qui recommande aussi d'initier de nouvelles stratégies de lutte.

M. Barlerin a donc expliqué que le but premier de la formation était de doter les participants de connaissances et de pratiques efficaces, ainsi que de tactiques éprouvées dans d'autres pays à travers le monde, et façonnées afin qu'elles inscivent dans le contexte des lois et coutumes du Togo. " Les Etats-Unis sont déterminés à trouver des moyens de lutter contre les réseaux de trafiquants et à aider ceux qui en sont victimes à travers le monde et au Togo. Vous êtes tous les membres essentiels de cette lutte au Togo, que vous soyez des gardes-frontières, les premiers à voir les enfants emmenés par-delà la frontière, ou des procureurs chargés d'instruire les affaires de trafic, ou encore des juges qui veillent à ce que justice soit faite et que les victimes soient secourues.

Notre travail est essentiel pour monter aux futurs trafiquants que le Togo ne badine pas avec le crime " a déclaré le Chargé d'Affaires. Il a ajouté qu'au Togo, " les enfants sont victimes de traite vers le Nigeria pour travailler de longues journées dans les champs agricoles; vers les grands marchés de la région pour y travailler comme porteurs de charges beaucoup trop lourdes pour leurs os; et aussi vers de grandes villes comme au Ghana et au Togo, où ils sont cachés derrière les murs des maisons, travaillant comme domestiques, et souvent maltraités ".

Les Etats-Unis encouragent le Togo à développer un système pour permettre aux forces de l'ordre et aux autorités judiciaires de suivre les cas suspects de traite des personnes et les données sur les poursuites, et à redoubler d'efforts pour sensibiliser le public sur les dangers de la traite des personnes, y compris la traite des adultes : " Bien que l'article 414 du code pénal du Togo pénalise la traite des enfants, beaucoup plus d'efforts restent à déployer pour faire appliquer ces lois et poursuivre les criminels qui commercent la personne humaine .

" Selon le rapport du Département d'Etat sur la traite des êtres humains, près de vingt millions de personnes à travers le monde se retrouvent pris au piège dans cette forme moderne d'esclavage. @SavoirNews

### DES FACILITATEURS DE DIALOGUE COMMUNAUTAIRE DE LA REGION DES PLATEAUX EN FORMATION SUR LE THEME "QUEL ENGAGEMENT CITOYEN POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL AU TOGO" A KPALIMÉ

Une vingtaine de facilitateurs de dialogue communautaire venus de la région des plateaux ont entamé ce lundi à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), trois jours de formation axée sur le thème: "Quel engagement citoyen pour un nouveau contrat social au Togo".

Cette rencontre est initiée par la Concertation Nationale de la Société Civile du Togo (CNSC-Togo), avec l'appui technique et financier de la Fondation Hans Seidel.

La formation fait suite à celles tenues ces dernières semaines à Dapaong (région des Savanes), à Kara (région de la Kara), et à Sokodé (région Centrale), où les mêmes thèmes ont été abordés sur le même thème.

Elle vise à promouvoir la démocratie et l'état de droit à travers le renforcement des capacités des hommes et des femmes, appelés "facilitateurs de dialogue communautaire" en matière de culture citoyenne et démocratique, en vue d'une meilleure participation et implication dans la gouvernance démocratique au Togo.

Il s'agit plus spécifiquement, d'informer et de former le groupe cible sur la participation politique, les droits et devoirs et les principes démocratiques, et de renforcer les capacités des participants sur les outils et les démarches favorisant le dialogue communautaire, un changement systématique en faveur de la gouvernance démocratique et le développement mené par les citoyens.

L'ouverture des travaux a été présidée par le Secrétaire général de la préfecture de Klotso Sogoyou Békéyi, en présence de M. Maurice Gblodzo (Chargé de la gouvernance à la CNSC-Togo).

@SavoirNews

**Nos remerciements aux agences savoirnews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration**

# CONSOMMEZ LE RIZ DU TERROIR

## *Riz Jubilé d'Or*

**Naturellement parfumé**

**Agréable pour toute la famille**



5 KG



25 KG



25 KG



50 KG

**RIZ  
TOGOLAIS**

**CONTACT : 22 22 22 33 / 99 47 47 82**